



## COMMISSION ENVIRONNEMENT

---

Les membres de la Commission

souhaitent reconduire cette année le « Concours » des Maisons Fleuries.

Les critères d'appréciation retenus par le jury porteront sur l'effort de création, d'entretien, de variété de décor que vous aurez pu manifester dans le fleurissement de votre jardin, de vos bordures de fenêtres....

**Deux passages du Jury sont prévus (fin juin et 1ère quinzaine d'Août)**

***Pour participer*** : déposez le coupon réponse à la Mairie avant le 24/06/2017. Il vous sera alors remis, à titre gratuit par la commune, dans la limite des 25 premiers inscrits, un bon pour 3 barquettes de plantes annuelles à prendre chez Monsieur et Madame LEROUGE, horticulteurs à Yvecrique.

Partenaires de notre concours Monsieur et Madame LEROUGE accorderont à tous les inscrits, à titre commercial, un bon d'achat de 10 € sur l'achat de plants.

Tous les inscrits seront récompensés à l'annonce des résultats.

### COUPON REPONSE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

PARTICIPERA AU CONCOURS

Le Maire,  
LACHEVRES Dominique

Nous vous rappelons que le Département de Seine-Maritime organise le concours départemental des Villes, Villages et Maisons Fleuries.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez concourir au niveau départemental veuillez contacter la mairie avant le 13/05/2017